

Paris, le 9 octobre 2008

COMMUNIQUE DE PRESSE PROJET DE RENOVATION DU JARDIN DES HALLES

Anne Hidalgo, première adjointe au maire de Paris, chargée de l'Urbanisme et de l'Architecture, et Fabienne Giboudeaux, adjointe chargée des Espaces Vert, ont présenté ce matin les dernières évolutions du projet de rénovation du jardin des Halles.

Les derniers aménagements portent notamment sur :

- **La création d'un passage dans l'axe du transept de Saint-Eustache, qui permettra dorénavant la traversée nord-sud du jardin ;**
- **La place René Cassin : dans un souci de préserver son esprit, un large emmarchement plus généreux qu'aujourd'hui et entouré d'arbres formant un amphithéâtre devant la façade sud de Saint-Eustache, sera constitué ;**
- **La Canopée : les lisières d'arbres seront désormais portées jusqu'au pied de la Canopée pour optimiser la végétalisation du lieu. La végétation s'étend jusque dans la place basse du Forum pour amener le jardin jusqu'au cœur du Forum.**

Il s'agit là des grandes orientations du projet de jardin, qui sont aujourd'hui arrêtées par la Ville.

Un jardin dans la ville

Ce nouveau jardin de 4,3 hectares restituera ainsi la dimension métropolitaine du site, en offrant d'une part une grande promenade de la rue du Louvre au boulevard Sébastopol et d'autre part une liaison directe avec le Forum.

Les Parisiens pourront profiter d'un jardin unique articulé autour d'une vaste prairie, clairsemée d'arbres, et de lisières formant un sous-bois, qui permettront de préserver les vues sur l'église Saint-Eustache. Ils auront ainsi accès à des espaces ouverts de rencontre et de convivialité, à des lieux vivants comme des lieux plus secrets ainsi qu'à des situations d'ombre et de lumière inédites.

Les enfants pourront venir s'amuser sur des aires de jeux agrandies et de conception originale, dédiées à toutes les tranches d'âge.

Un jardin « vert »

Dès la conception du projet, la Ville et les architectes ont placé au cœur de leurs priorités la préservation de l'environnement à tous les niveaux :

- dans la gestion de l'eau tout d'abord, avec la récupération des eaux pluviales de la Canopée ;
- dans l'utilisation d'énergies renouvelables ;
- dans les choix de matériaux et de végétaux, qui formeront un patchwork vivant et coloré ;
- et enfin, dans le traitement des sols.

Une concertation constructive

Comme elle s'y était engagée, la Ville a fait évoluer ce projet au fur et à mesure de la concertation, dans le respect des grandes orientations du projet de David Mangin, grand prix de l'urbanisme 2008, qui avait été retenu par la Ville de Paris à l'issue du marché de définition en 2005.

A l'occasion de la douzième séance du Groupe de Travail, qui réunit les associations et les partenaires de la concertation, engagée depuis 2006 sur le jardin des Halles, la Ville leur a présenté hier à l'Hôtel de Ville les dernières évolutions du projet.

Tenant compte des remarques formulées tout au long du processus de concertation, l'aménagement projeté avait déjà notablement évolué : la largeur du cours central avait notamment été réduite de moitié ; les surfaces pour les aires de jeux pour enfants avaient été agrandies et sont désormais supérieures à ce qui existe aujourd'hui ; enfin l'axe visuel sur le transept de l'église Saint-Eustache avait été restitué.

Si certaines associations restent opposées au projet et au parti d'aménagement initial, malgré l'importante concertation engagée et les évolutions qualitatives du projet qu'elle a pourtant permises, il est du devoir de la Ville d'aller de l'avant pour permettre la livraison du jardin des Halles aux Parisiens d'ici 2014.

La concertation va continuer de se poursuivre sur les sujets tels que la conception des jeux pour enfants, la place du mobilier urbain ou encore la végétalisation des abords de la Bourse du Commerce.

Contact presse

Emilie Banaszuk – Camille De Wulf
01 42 76 49 61
service.presse@paris.fr



ANNEXES



Vue du nouveau jardin depuis la Bourse vers le futur Carreau



Crédit : Seura architectes



Crédit : Seura architectes



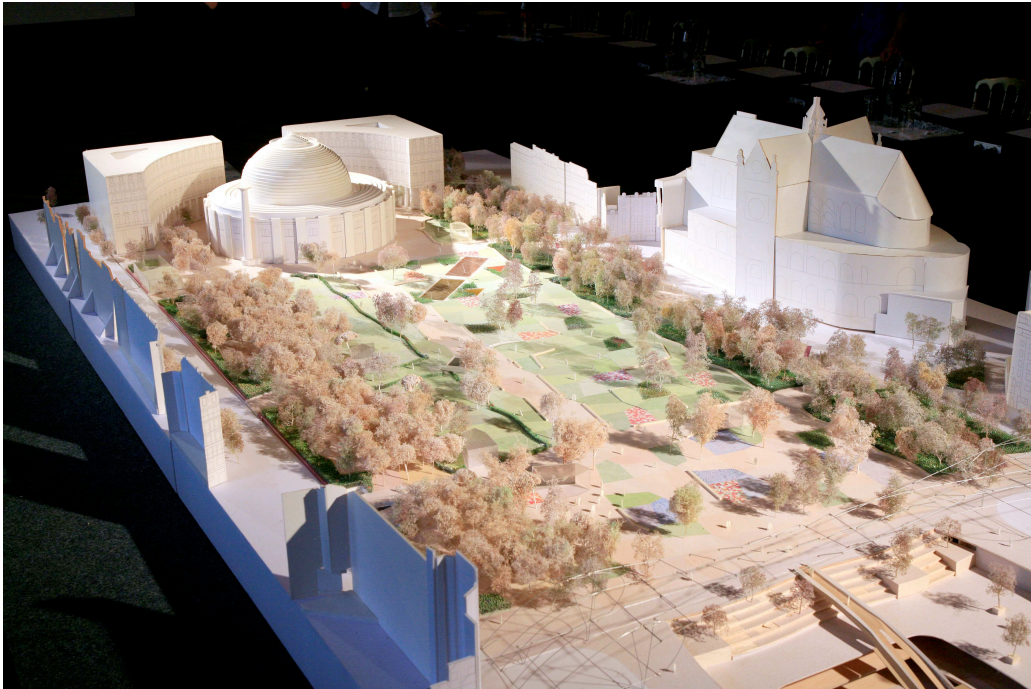
Crédit : Seura architectes



Crédit : Seura architectes



Crédit : Seura architectes



Crédit : Henry Garat – Mairie de Paris



Crédit : Henry Garat – Mairie de Paris